



## Revue de Presse

**Le fret conteneurisé tire la croissance du port d'Anvers.** Le port d'Anvers vient d'enregistrer le meilleur trimestre de son histoire, avec un volume en augmentation de 7,1% par rapport au début 2017, soit plus de 58 M de tonnes. Hormis le vrac traditionnel, toutes les catégories de fret ont contribué à cette croissance, mais le fret conteneurisé a été son principal moteur (+10,7% en nombre de conteneurs standard, soit 2.744.226 EVP sur le trimestre, avec un nouveau record mensuel de 980.000 EVP en mars). Si le volume échangé avec l'Amérique du Nord bondit de +14,7%, le fret conteneurisé européen atteint +14,5%, en lien avec la reprise des opérations de transbordement qui avaient chuté l'an dernier en raison d'une pénurie de main d'œuvre portuaire. De fait, le dynamisme d'Anvers met les capacités opérationnelles du port sous pression, admet l'autorité portuaire, qui indique que les capacités de traitement du trafic conteneurs devront être accrues bien plus tôt que prévu (l'hypothèse initiale tablait sur une croissance de 3,5% par an). Un des axes de travail porte sur la manutention des barges porte-conteneurs assurant le transport des marchandises vers et à partir de l'arrière-pays, qui pâtit depuis un an d'un allongement des temps d'attente. Ce lundi, un plan d'action ad hoc a été signé, résultant d'une concertation engagée l'été dernier entre les opérateurs des terminaux maritimes et un large panel d'acteurs (autorités portuaires et gouvernementales, opérateurs de barge, compagnies de navigation, chargeurs, transitaires, etc.). Trois objectifs sont mis en avant, à commencer dès juin prochain par une planification mieux structurée et une collaboration plus poussée, notamment via l'outil Barge Traffic System, assortie d'un engagement des terminaux à assurer un niveau minimal de capacités pour la manutention des barges porte-conteneurs. Les autres pistes portent sur une meilleure consolidation des volumes, avec une quantité minimale de 30 conteneurs par escale à partir de l'automne prochain, et sur la digitalisation des échanges d'informations entre les différents acteurs. (Supply Chain Magazine – 25/04/2018)

**Idec bâtit un entrepôt en blanc de 37.000 m<sup>2</sup> près de Douai.** L'activité de contractant général du Groupe Idec a lancé la construction d'un entrepôt logistique de 37.000 m<sup>2</sup> à Lambres-lez-Douai (59). Ce projet marque la première phase de réalisation d'un nouveau parc logistique de 35 hectares développé par Goodman au sein de la zone Ermitage 2, qui accueillera deux bâtiments supplémentaires de 25.000 et 96.000 m<sup>2</sup>. Suite à une revue de l'offre disponible dans la région, Goodman a jugé plus judicieux de commencer par bâtir l'entrepôt de taille intermédiaire, qui est lancé en blanc en association avec Aberdeen Standard Investments. Ce dernier

deviendra propriétaire du bâtiment à sa livraison en fin d'année, mais les deux partenaires travaillent de concert à sa commercialisation. Idec dispose de huit mois et demi pour mener à bien les travaux, sachant que la réalisation des six cellules dédiées à l'entreposage sec va nécessiter 5.000 inclusions de matériaux dans le sous-sol, vu la nature du terrain. La future plate-forme vise une certification Breeam niveau Good grâce à son éclairage tout en LED et à sa gestion des eaux de pluie. Notons que le lancement de cette énième collaboration entre Idec et Goodman intervient juste avant la finalisation d'un autre projet mené en commun : un bâtiment de 70.000 m<sup>2</sup> destinée à Carrefour à Bourges (18), qui sera livrée mi-mai. (Supply Chain Magazine – 03/05/2018)

**Goodman compte dépasser 400.000 m<sup>2</sup> dans le Douaisis.** Cela fait plus de deux ans qu'était annoncé le futur Centre Logistique Goodman de Lambres-lez-Douai, qui totalisera à terme près de 160.000 m<sup>2</sup> d'entrepôts. « Ce nouveau développement jouxte et prolonge celui de notre parc de Lauwin-Planque, dont la réalisation s'est finie l'an dernier avec la livraison d'un entrepôt de 55.000 m<sup>2</sup> au prestataire Log's », précise Philippe Arfi, le directeur général de Goodman France. A lui seul, le développeur immobilier a réalisé plus de la moitié de la zone d'activité définie par la communauté d'agglomération, en livrant en quelques années plus de 210.000 m<sup>2</sup> de surfaces logistiques (dont plus de la moitié pour Amazon, avec un entrepôt dépassant 100.000 m<sup>2</sup> et un autre d'environ 30.000 m<sup>2</sup>, un tiers pour la plateforme Log's et une plateforme de 30.000 m<sup>2</sup> qui accueille la Scapartois, la centrale E.leclerc de la région). C'est d'ailleurs avec les mêmes collectivités locales que s'est mis en route le nouveau parc, au sein de la zone Ermitage 2. Du point de vue de Goodman, le Douaisis cumule les avantages : une excellente desserte, notamment autoroutière, une main d'œuvre abondante et pour partie qualifiée, sans compter la présence dans la région de nombreux clients potentiels, distributeurs ou prestataires logistiques. « Nous avons lancé le début des travaux à Lambres sur l'un des trois bâtiments prévus, et nous disposons de toutes les autorisations pour lancer sans délais la réalisation des deux autres. Cela nous permet de proposer à de potentiels clients une réelle visibilité sur la date de livraison », poursuit Philippe Arfi. Il y a quelques semaines, le développeur a signé une promesse d'achat pour l'acquisition d'un foncier jusque-là occupé par l'industriel Stora Enso sur la commune limitrophe de Brebières, avec la possibilité d'y réaliser un bâtiment logistique de 66.000 m<sup>2</sup>. A terme, ces différents projets de Goodman au sud-ouest de Douai, et à une quarantaine de km au sud de Lille, dépasseront ainsi les 400.000 m<sup>2</sup>. (Supply Chain Magazine – 03/05/2018)



**Bruxelles veut réduire de 15% les émissions de CO2 des camions d'ici à 2025.** Selon le « Financial Times », la Commission européenne va voter mercredi un plan visant à réduire de 15% les émissions de CO2 des camions d'ici à 2025, puis de 30% d'ici à 2030. Cet objectif pourrait être réévalué en fonction des avancées dans ce domaine. Par ailleurs, l'Union Européenne prévoit des mesures incitatives pour encourager les constructeurs à concevoir des camions « plus propres ». Pour les associations du secteur automobile européen, cet objectif est difficilement atteignable car le renouvellement du parc de camions par de nouveaux modèles moins polluants n'est pas assez rapide. Elles proposent donc de réduire les émissions de 7% en sept ans. (Les Echos – 14/05/2018)

**Eurotunnel : fréquentation en hausse pour les camions.** Les chiffres de fréquentation de l'Eurotunnel pour la période janvier-avril sont plutôt bons. En avril 2018, comparé à avril 2017, le trafic du shuttle Freight, qui transporte des véhicules dans le tunnel sous la Manche, a augmenté pour les camions, tandis que les véhicules de tourisme ont été moins nombreux. Avec 135 341 camions transportés, le tunnel a réalisé le deuxième mois d'avril de son histoire, enregistrant une hausse de 4% par rapport à avril 2017. Sur la période janvier-avril, le trafic a également progressé de 4% avec 560 000 camions déplacés sous le Tunnel. Le trafic des navettes de véhicules de tourisme a lui diminué de 9% par rapport au mois d'avril 2017, avec 221 654 véhicules transportés. Sur la période janvier-avril, le trafic a baissé de plus de 2 000 véhicules par rapport à 2017. (La Voix du Nord – 16/05/2018)

**Un chantier naval renaît, le premier contrat acté.** L'entreprise CNW, comme Chantier naval de Watten, a été créée par deux chaudronniers-soudeurs, Jakovs Kovalovs et Ashot Hovannisyan. Les deux hommes ont acquis, au fil des dernières années, un véritable savoir-faire en matière de rénovation de bateaux. Ils ont notamment travaillé en Russie et en région parisienne. Le chantier naval de Watten a rouvert le 15 mai. Une première péniche y est déjà remorquée. A terme, la société pourrait s'occuper d'une vingtaine de bateaux par an. (Le Phare Dunkerquois – 16/05/2018)

**Un nouveau site pour de nouvelles ambitions chez DHL Freight France.** DHL Freight est une des branches du géant du transport et de la logistique, DHL, spécialisée dans le transport routier. L'agence de Lille de DHL Freight, basée à Lesquin s'est récemment dotée d'un site plus grand, plus pratique. Concrètement, DHL Freight est passé d'un site de 1 000 m<sup>2</sup> à un entrepôt de 4 000 m<sup>2</sup>, attenant à une zone de bureaux de 500 m<sup>2</sup>, et disposant de 58 portes à quai. Environ 35 personnes travaillent sur place, mais DHL recrute régulièrement pour amener

progressivement son activité au niveau du site. L'agence de Lille, qui est l'une des cinq plus importantes de France, pourrait à terme devenir un « hub international » alors qu'elle dépend actuellement de Paris pour tout ce qui concerne les déplacements de marchandise hors des frontières françaises. (La Voix du Nord – 17/05/2018)

**Au port fluvial, la remise à niveau est sur de bons rails.** Annoncés en décembre dernier, les travaux de modernisation du port fluvial de Béthune ont débuté fin janvier. Quatre mois après, le paysage a déjà profondément évolué dans l'enceinte du port, avec notamment les travaux de voirie. Cette première phase de rénovation, dont le coût est évalué à 5,3 M€, devrait être terminée en octobre. Un chantier important reste à venir : c'est l'allongement des quais, au bord du canal d'Aire, et la structuration d'une plateforme de containers aux normes internationales de 16 000 m<sup>2</sup>. Celle-ci permettrait au tonnage de marchandises, passant par le port de Béthune, d'évoluer significativement, « de 350 à 400 000 tonnes actuellement à 800 ou 900 000 tonnes » selon Laurent Dufour, directeur immobilier des chambres de commerce et d'industrie Grand Lille et Artois. Cette deuxième phase de travaux en est à la sollicitation de partenaires financiers, et est évaluée à 4,6 M€. (La Voix du Nord – 18/05/2018)

**Les camions désormais dans le viseur.** Dans le prolongement des nouvelles règles instaurées pour les voitures, la Commission européenne veut désormais s'attaquer aux émissions polluantes des véhicules lourds. Jeudi, elle a proposé, dans un « paquet mobilité », d'imposer une baisse des émissions de CO2 des nouveaux poids lourds de 15% d'ici à 2025 et de 30% d'ici à 2030. Le projet évoque aussi des réductions pour les bus et les cars, mais reporte le débat à 2022. Les constructeurs jugent l'objectif irréaliste. (Les Echos – 18/05/2018)

**IoT : Microsoft s'intéresse au suivi de camions en temps réel.** La supply chain bénéficiera du rapprochement du cloud, du big data, de l'IoT et de l'« Edge Computing », une architecture informatique où le traitement des données peut être assuré par les objets connectés eux-mêmes. Voici en substance le message qu'a tenu à rappeler récemment Microsoft à l'occasion de la visite de son centre d'innovation technologique, à Issy-les-Moulineaux. La groupe informatique y a notamment mis en exergue le cas réel d'une société de transport de marchandises qui suivrait en temps réel ses camions et ses chauffeurs grâce à l'exploitation d'une solution de gestion de flottes basée sur sa plateforme cloud Azure et alimentée par des capteurs IoT installés à différents endroits dans les véhicules. Un algorithme de machine learning complète le tout. Résultat : tous les problèmes détectés peuvent être rapidement résolus par les superviseurs (le nom de l'entreprise n'a pas



« Think ahead, move sustainable »

été communiqué, mais la solution concernerait plusieurs milliers de véhicules). En cas de panne, la solution peut par exemple assister les superviseurs pour orienter les camions vers des garages ou préparer de nouvelles chambres froides pour récupérer les marchandises. (Supply Chain Magazine – 18/05/2018)

**Valenciennes désormais reliée à Dunkerque par voie fluviale.** Le réseau régional de transport fluvial de conteneurs, Nord Ports Shuttle, continue de s'étendre. Reliant depuis 2013 Dunkerque, Lille et Dourges, il est depuis début mai connecté au terminal portuaire de Valenciennes à Anzin, et devrait bientôt desservir les autres terminaux du Valenciennois. Un des premiers clients de ce service est la Redoute qui fait transiter 150 conteneurs de meubles vers et depuis ses entrepôts d'Anzin. (Le Journal des Entreprises.com – 22/05/2018)

**Le service Nord Ports Shuttle s'étend jusqu'à Valenciennes.** Lancé en octobre 2013 et exploité par CFT, le service de transport combiné fluvial Nord Ports Shuttle (NPS) continue d'évoluer. Après avoir été étendue vers port de Béthune en novembre dernier, la liaison entre le terminal à conteneurs du port de Dunkerque (Terminal des Flandres), Lille LCT et Dourges LDCT, dessert désormais aussi l'un des terminaux portuaires intérieurs de Valenciennes (Anzin) depuis le 7 mai, à l'aide d'un automoteur fluvial de 48 EVP de capacité. L'un des premiers clients de cette liaison Dunkerque-Valenciennes est La Redoute, pour l'acheminement par voie fluviale de ses marchandises ameublement jusqu'à ses entrepôts bord-à-quai de la plate-forme d'Anzin, exploitée par Log'S. L'entreprise avait été contrainte suite à l'arrêt du service par le transporteur fluvial Contargo en octobre dernier, d'utiliser des camions pour livrer ses conteneurs depuis Dunkerque. « Au total, ce sont plus de 150 conteneurs qui ont déjà été transférés de la route vers la voie d'eau depuis deux semaines » déclare Gonzague Dalle, responsable Supply Chain amont de La Redoute, qui estime le trafic fluvial sur le site d'Anzin (depuis Dunkerque et Anvers) entre 2.000 et 2.500 boîtes par an, soit 4500 EVP. (Supply Chain Magazine – 23/05/2018)



**Carpentier, 90 ans sur les routes.** Basée à Calais sur la zone Marcel Doret, l'entreprise de transport Carpentier vient de fêter ses 90 ans d'existence. A

cette occasion, elle a ouvert ses portes au public. Ces derniers ont pu découvrir une quinzaine de camions, des stands explicatifs sur les différents corps de métiers et l'histoire de l'entreprise. Actuellement, elle dispose de 66 tracteurs et 110 semi-remorques

qui sillonnent les routes de la région, de la France et de l'Europe. L'entreprise dispose d'une surface d'entreposage de 12 000 m<sup>2</sup> et de plus de cinq hectares de terrain, pour le stationnement des véhicules. (Nord Littoral – 26/05/2017)

**Hutch pousse à fond la manette du gaz naturel.** Basé à Fresnoy-Le-Grand, le transporteur routier Hutch passera 20% de sa flotte de camions au gaz naturel d'ici 2019, soit 40 camions. Aujourd'hui, l'entreprise a déjà changé près d'une quinzaine de véhicules. Avec cet investissement, Hutch anticipe l'évolution d'une réglementation plus contraignante et répond également à la demande de plusieurs clients. Ces dernières années, cette ETI avait déjà multiplié les initiatives « vertes » : signature de la charte CO2 de l'Ademe, livraison en véhicules électriques, plantation d'arbres, démarrage à une certification ISO 14 001, participation à la création d'un centre de méthanisation... Ce centre devrait voir le jour d'ici trois ans. Par ailleurs, Hutch ouvrira cet été une station de GNV publique à Saint-Quentin. (ECO 121 – 05/2018)

**Sogetra passe Seveso seuil haut, on vous explique pourquoi.** Spécialisée dans la logistique dans la zone du Tonkin à Coudekerque-Branche, la société Sogetra (groupe Bolloré) y emploie 32 personnes. Ils effectuent du traitement de commandes, de l'étiquetage de colis, du tracking (traçage) de colis et du tracking de CO2, de la gestion de stocks et de la préparation des commandes pour les clients. L'entreprise projette d'étendre son pôle de logistique pharmaceutique pour développer un hub de stockage et de transbordement. De ce fait, elle va créer deux nouvelles cellules (1 300 m<sup>2</sup> et 2 350 m<sup>2</sup>) qui serviront à stocker des produits combustibles et des aérosols. Du fait de ce type de stockage, le site, déjà classé Seveso seuil bas, va passer Seveso seuil haut. (La Voix du Nord – 26/05/2018)

**Les organisations professionnelles réagissent à l'évocation d'une vignette « temporelle ».** Suite aux récentes déclarations de la ministre des Transports Elisabeth Borne, sur la réflexion actuellement menée par le gouvernement concernant l'introduction d'une vignette imposée aux transports routiers, les organisations professionnelles montent une nouvelle fois au créneau. Le 28 mai, lors d'un entretien accordé à la nouvelle Association des journalistes des transports et des mobilités (AJTM), la ministre des Transports Elisabeth Borne confirme qu'une vignette « temporelle, au jour, au mois, à l'année » imposée aux transporteurs routiers était une piste envisagée par le gouvernement dans le cadre de la loi Orientation mobilité, dont le texte doit être prochainement présenté en Conseil des ministres. (Actu-Transport-Logistique.fr – 30/05/2018)





**Comment E-Valley veut inventer la ville de demain.** Dans le Cambrésis, la première pierre de la réhabilitation de l'ex-base aérienne 103 n'est pas encore posée que les investisseurs pensent déjà à demain. En marge du projet de parc logistique E-Valley, consacré au commerce en ligne, ils souhaitent créer une « smart city », un laboratoire à ciel ouvert qui réunirait des entreprises innovantes spécialisées dans les technologies du futur. Le projet E-Valley, un projet de 350 M€ d'investissements avec à la clé près de 1500 emplois créés dans le domaine de la logistique, prévoit déjà de développer des projets en matière de robotique, d'intelligence artificielle ou d'exo-squelettes, mais ces idées encore en gestation. Celles-ci pourraient toutefois inciter des fonds d'investissements étrangers à venir s'installer, selon Fabrice Galloo, le directeur du développement du projet E-Valley. (La Voix du Nord – 20/05/2018)

**En attendant E-Valley, l'université, aussi, mise sur le numérique.** A Cambrai, le centre universitaire La Forêt se tourne plus encore vers le numérique pour accompagner l'opportunité locale du projet de parc e-logistique E Valley. En effet, en septembre, le centre universitaire proposera un DUT (diplôme universitaire technologique) dédié au marketing digital, avec une orientation « commerce en ligne », premier du genre en France. Cette formation pourra également répondre aux besoins des entreprises locales, car « beaucoup de sociétés n'ont pas le temps – ou parfois pas les compétences car ce n'est pas dans leur culture –, d'être présentes sur l'Internet. Il y a de réels besoins dans ces métiers pour créer des sites, gérer l'image des entreprises sur le Web, les réseaux sociaux », explique Juliette Pluvinaige, chef du département IUT techniques de commercialisation à l'université. (La Voix du Nord – 25/05/2018)

000 euros. Pourtant, il réfute toute faute de la part de l'Etat. La société d'exploitation des ports du détroit évalue à 1,834 millions d'euros le préjudice causé par ce blocage. (Nord Littoral – 19/05/2018)

**Le « Pride of Kent » (enfin) de retour sur la ligne Calais-Douvres.** Le ferry Pride of Kent de la compagnie P&O a repris du service très discrètement dans la nuit de jeudi à vendredi, à 1 h, pour un trajet Douvres-Calais. Un retour près de six mois après l'échouement du ferry. En l'absence du Pride of Kent, la compagnie avait alors augmenté les rotations du Pride of Burgundy et du frêteur European Seaways. (La Voix du Nord – 26/05/2018)

**La ville va faire des propositions à la SNCF.** A Calais, la modernisation de la voie mère (la voie ferrée reliant la gare au port) va demander 18 mois de travaux. La mise en service est prévue pour juin 2021. Une dernière réunion sur ce dossier a lieu aujourd'hui, à 18 heures, à la chambre de commerce. La modernisation de la ligne est justifiée par l'essor d'activité attendu avec Port 2015. SNCF Réseau s'appuie sur la probabilité d'une augmentation de 40% du trafic transmanche sur le long terme. Le point sur ce dossier. (Nord Littoral – 31/05/2018)

## Agenda

**E-VALLEY**, Parc Logistique innovant d'ambition européenne dédié au e-commerce. Une opportunité pour le territoire. Réunion de présentation du projet animée par David TAÏEB, PDG de BT IMO GROUP, **Judi 7 juin à 18h30, Hôtel de Ville de Cambrai** [www.evalley.fr](http://www.evalley.fr) – inscription sur <https://goo.gl/UiS4Bc>



## Calais 2015

**La « voie mère » rénovée en 2021.** A Calais, la voie ferrée reliant la gare au port, dite « voie mère », sera totalement rénovée d'ici 2021, pour permettre l'accroissement du trafic fret, mais des aménagements auront lieu pour éviter les nuisances subies par les personnes habitant près des voies. La pose de protections acoustiques et la rénovation des voies sont notamment prévues, pour une mise en service prévue en juin 2021, dans l'optique d'augmenter le trafic de remorques de camions vers le port, et ainsi améliorer les échanges avec la Grande-Bretagne. La voie mère, longtemps à l'abandon, a repris du service en 2016 avec la ligne Calais - Le Boulou. (La Voix du Nord – 17/05/2018)

**L'Etat condamné à verser près de 500 000 euros au port de Calais.** Suite au blocage du port de Calais à l'été 2015 par des salariés de My Ferry Link, le tribunal administratif a condamné l'Etat à indemniser la société d'exploitation à hauteur de 480

## Ressources Web



La faible augmentation de la capacité ne fait pas baisser un indice de prix toujours au plus haut. L'indice des flux commerciaux européens devrait augmenter de 18,3% au premier trimestre 2018. [www.transporeon.com/fileadmin/Structure\\_images\\_TYPO3/files/TMM/EN/TMM\\_EN.pdf](http://www.transporeon.com/fileadmin/Structure_images_TYPO3/files/TMM/EN/TMM_EN.pdf)



[www.nordpasdecalais.vnf.fr/la-e-letter-no47-du-transport-fluvial-est-en-ligne-a2348.html](http://www.nordpasdecalais.vnf.fr/la-e-letter-no47-du-transport-fluvial-est-en-ligne-a2348.html)

[www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique](http://www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique)

